

Communauté de Communes du Comté de Grimont

COMPTE RENDU

Réunion du Conseil Communautaire le 28 Avril 2008

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Comté de Grimont s'est réuni lundi 28 Avril 2008 à 20 h 30 à la Salle des Fêtes d' Aumont, sous la présidence de Monsieur Jean François GAILLARD.

Etaient présents : Jean-François GAILLARD (Président), Alain GUYOT, Dominique BONNET, Jean LETROUBLON, Gérard BOUDIER, Yves DECOTE, André LAMBERT, Frédéric LAMBERT, Jacky REVERCHON (Vice-Présidents), Annie PARIS, Auguste HERZOG, Jean-Paul BUCHET, Gérard DOUDIER, Bruno JOUHAM, Roland BERTHELIER, Marie-José BUFFOLO, Christian SOMMER, Florent GAILLARD, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Bruno FAS, Jean-Pierre KOEGLER, Robert LACROIX, Daniel BARBE, Marie-Ange CAPRON, Olivier FISCHER, Colette GIRARD, Annie JACQUOT, Hubert MOTTET, Bernard LUGAND, Jean-Jacques DE VETTOR, Véronique LAMBERT, Gilbert BULABOIS, Paul AUBERT, Marie-Line LANG-JANOD, Camille JEANNIN, Joëlle DOLE, Jérémy SAILLARD, Armande REYNAUD, Stéphane MACLE, Danièle CARDON, Andrée ROY, Murielle ARGIENTO, Roland CHAILLON, Catherine CATHENOZ, Jean-François DHÔTE, Myriam LACOMBE, Dominique MICHELET, Jean SONNEY, Annie REGAZZONI, Ginette POULAIN, Daniel PETITPAS

Assistaient à titre consultatif : Brigitte DELACROIX, Pierre VAIVRE, Marie-Colette VUILLERMET, Monique BALLERY, Eric TOURNEUR, Béatrice BRUGER, Eric PICHEGRU, Catherine REYBIER, Jean-Marie COURVOISIER, Christel FAGOT, Christine GRILLOT, Jean-Christophe OUDET, Jean-Marie FAGOT

Etaient Excusés : Antoine MARCELIN, Guy AUBERT, Roger CHAUVIN, Nelly BUYS, Marie Madeleine SOUDAGNE, Christelle MORBOIS, André-Mary MIGNOT, Michel BONTEMPS, Pierre SAILLARD

Etaient absents : Isabelle LASAYGUES, Jean-Claude GIRARDOT, Dominique GRAND

Secrétaire de séance : Monsieur Auguste HERZOG

★★★★★

Monsieur Yves DECOTE, Maire de la commune d'Aumont, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil Communautaire et exprime sa satisfaction que la 1^{ère} séance de cette nouvelle assemblée se tienne à Aumont.

1. Installation des délégués.

Suite à la séance du 11 avril au cours de laquelle tous les délégués n'avaient pas été installés en raison de leur absence, il est procédé à l'installation de Messieurs Roland BERTHELIER, Serge DAYET, Bruno FAS, Olivier FISCHER, Roland CHAILLON, Mademoiselle Véronique LAMBERT, et Madame Nelly BUYS.

2. Désignation d'un secrétaire de séance.

Monsieur Auguste HERZOG est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

3. Adoption du procès verbal de la séance du 22 février 2008.

Le procès verbal de la séance du 22 février 2008 est adopté à l'unanimité des votants sans observation (les nouveaux délégués ne prenant pas part au vote).

4. Composition du Bureau.

Le Président expose sa proposition de constituer un Bureau de 33 membres comportant d'une part l'ensemble de l'Exécutif actuel (Le Président et les 8 Vice-Présidents), les 18 Maires des communes non représentées à l'exécutif, les 2 délégués communautaires non Maires (pour Villers les Bois et Villersérine) et 4 délégués supplémentaires pour la commune de Poligny. Dans ce schéma, chacune des 27 communes membres est représentée par un délégué, et la commune de Poligny par 7 au total (3 de l'exécutif + 4).

Cette proposition est motivée par les demandes de nombreuses communes. Si elle présente l'avantage d'assurer la représentation de chaque collectivité, elle présente l'inconvénient du nombre pour le fonctionnement, et c'est pourquoi il est proposé de l'accompagner d'une mesure de fonctionnement par délégation, à l'instar des Commissions Permanentes du Conseil Régional et du Conseil Général. Les délégations à proposer feront l'objet d'une réflexion à l'ordre du jour de la 1^{ère} réunion de Bureau courant mai, à partir d'une liste proposée encadrée par le Code Général des Collectivités Territoriales.

De plus, le Président souhaite qu'une évaluation de ces dispositions qui démarreront à l'automne soit faite en fin d'année en vue de reconduire ou non ce fonctionnement expérimental.

Les éléments du débat :

- Monsieur Christian SOMMER exprime son accord avec la proposition à titre expérimental.
- Monsieur Robert LACROIX et Monsieur Florent GAILLARD souhaitent connaître le type de décisions qui peut être délégué. Le Président rappelle que les décisions à caractère budgétaire ne peuvent l'être, et que c'est au Conseil de délibérer sur tout ce qui constituera la politique générale de la Communauté de Communes du Comté de Grimont.
- Monsieur Jean-Pierre KOEGLER interroge sur les motifs de l'augmentation du nombre des délégués de la commune de Poligny. Le Président répond que la recherche d'un équilibre en est la raison.
- Monsieur Roland CHAILLON observe qu'aucun système n'est très bon et que le fonctionnement des intercommunalités n'est pas à la base très démocratique compte tenu de ce que les délégués ne sont pas élus au suffrage universel direct. De plus, le type de fonctionnement proposé aura pour inconvénient de réduire la participation des 20 délégués communautaires non membres du bureau. Il indique que le fonctionnement le plus démocratique passe par un investissement des Vice-Présidents dans leur domaine de délégation en mettant en mouvement les commissions de travail en vue de décisions ensuite par l'Assemblée plénière.

Le Président répond que le système proposé fonctionne bien au SDIS et au Conseil Général et que le fonctionnement antérieur à la Communauté de Communes généraît beaucoup de répétitions.

- Monsieur Jean-Louis DUFOUR exprime le souhait que soit modifié les notes de synthèse dans le sens d'y ajouter les éléments de débats et de propositions des commissions et donc de présenter les notes après les travaux de la commission.
- Monsieur Alain GUYOT rappelle la volonté des membres de l'Exécutif de créer une structure intermédiaire entre le Conseil et l'Exécutif restreint pour un meilleur fonctionnement.

Au terme des débats, le Bureau est constitué par 47 voix pour, 1 contre et 4 abstentions du Président et les 8 Vice -Présidents, des 18 Maires délégués ne siégeant pas dans l'exécutif restreint, des 2 délégués titulaires de Villers les Bois et Villersérine ainsi que Messieurs Roland CHAILLON et Paul AUBERT et Mesdames Armande REYNAUD et Marie-Madeleine SOUDAGNE.

5. Régime indemnitaire.

Le régime indemnitaire applicable aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de type communautés de communes est régi par les articles L 5211-12, R 5214-1 et R 5332-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le montant des indemnités est fixé par référence à l'indice 1015 et la valeur du point d'indice a été revalorisée par décret n° 2008-198 du 27 février 2008 pour effet du 1^{er} mars 2008 (le montant brut mensuel de l'IB 1015 est de 3 741,26 € au 1^{er} mars 2008).

La population de référence est celle du recensement général de 1999, les chiffres du dernier recensement ne seront connus pour l'ensemble des collectivités qu'en fin d'année 2008.

Bénéficiaire de l'Indemnité	Taux maximal autorisé (% IB 1015)	Indemnité maximale brute autorisée	Taux et montant mandat précédent	Proposition de taux et montant brut
Président	48,75%	1 823,86€	60% du maximum Soit 1 094 € brut	39% =711 €
1 ^e VP	20,63%	771,82€	57% soit 440 €	70% =540 €
2 ^e VP	20,63%	771,82€	39% soit 301 €	52% =401 €
3 ^e VP	20,63%	771,82€	39% soit 301 €	52% =401 €
4 ^e VP	20,63%	771,82€	39% soit 301 €	52% =401 €
5 ^e VP	20,63%	771,82€	39% soit 301 €	52% =401 €
6 ^e VP	20,63%	771,82€	39% soit 301 €	52% =401 €
7 ^e VP	20,63%	771,82€	39% soit 301 €	52% =401 €
8 ^e VP	20,63%	771,82€	39% soit 301 €	52% =401 €
TOTAL		7 998,42 € / mois 95 981,04 € / an	3 641 € / mois 43 692 € / an	4 058 € / mois 48 696€ / an

Le Président souligne que l'augmentation globale de 400 € a pour but d'augmenter de 100 € l'indemnité de chacun des Vice-Présidents afin de compenser la charge de travail importante que représentent leurs délégations. Il indique que son indemnité est revue à la baisse.

Monsieur Roland CHAILLON s'interroge sur le contenu des délégations données aux Vice-Présidents, sur le fait que la question des gens du voyage soit déléguée par le Président alors même que ce n'est pas une compétence actuelle de la Communauté de Communes. Le Président répond qu'il s'agit d'ouvrir des réflexions sur des prises de compétences éventuelles sur certains thèmes.

Monsieur Christian SOMMER fait remarquer que la hausse des indemnités des Vice-Présidents représente une augmentation globale de 5000 € sur l'année. Monsieur le Président répond que les taux appliqués par la Communauté de Communes sont faibles par rapport à ceux d'autres structures.

Monsieur Jean-Louis DUFOUR remarque qu'en revanche les bases sont élevées, car la Communauté de Communes est dans la tranche 10 000 à 20 000 habitants.

Monsieur Roland CHAILLON regrette que dans une période globalement difficile « où il faut se serrer la ceinture », les élus voient leurs indemnités revues à la hausse. Et il ne sait pas quelle recette supplémentaire permettra cette dépense.

Le Président rappelle qu'il n'y avait pas eu d'augmentation au moment du passage de 11 à 27 communes et que les taux appliqués restent faibles par rapports aux intercommunalités voisines.

A l'issue des débats, la proposition est soumise au vote. Elle est adoptée par 47 voix pour et 5 absentions.

6. Elections des délégués communautaire dans les organismes extérieurs.

A l'unanimité les délégués se prononcent pour un vote à main levée.

Office de Tourisme de Poligny :

Les candidats sont Monsieur Frédéric LAMBERT, Madame Christelle MORBOIS et Madame Danièle Cardon.

A l'issu du vote, Monsieur Frédéric LAMBERT, Madame Christelle MORBOIS et Madame Danièle CARDON sont élus à l'unanimité. Monsieur LAMBERT représentera la Communauté de Communes du Comté de Grimont au sein du conseil d'administration de l'Office de Tourisme.

Collège Jules Grévy :

Monsieur Jean LETROUBLON est candidat.

A l'issu du vote, Monsieur Jean LETROUBLON est élu à l'unanimité.

Conseil d'Administration du Lycée Friant :

Monsieur Roland CHAILLON est candidat.

A l'issu du vote, Monsieur Roland CHAILLON est élu à l'unanimité.

SICTOM de Champagnole : 22 titulaires et 22 suppléants sont élus à l'unanimité.

COMMUNE	TITULAIRE Nom proposé par la commune	SUPPLEANT Nom proposé par la commune
Abergement le Petit	PARIS Gabriel	HUGUENIN Samuel
Aumont	BORNIER Stéphanie	PASSARIN Alfred
Barretaine	BIGNON Jacques	LAMBERT André
Besain	NICOD Philippe	AVON Christophe
Bersaillin	MARCELIN Antoine	DOUDIER Gérard
Brainans	BUFFOLO Marie-José	VAIVRE Pierre
Buvilly	GAILLARD Florent	LAMY Bénédicte
Chamole	DUFOUR Jean-Louis	BONVALOT Pascal
Chausseuans	RAGUIN Gilles	TRESY Dominique
Grozon	MOINDROT Léon	CLER Annabelle
Miéry	MAITREJEAN Philippe	PICHON Céline
Molain	LACROIX Robert	BREGAND Louis
Montholier	SEROZ Yves	HORANEK Henri
Plasne	PROST Rémy	BRETIN Jean Paul
Poligny	- AUBERT Paul - BONNET Dominique - BULABOIS Gilbert - GAILLARD Jean-François - SOUDAGNE Marie-Madeleine - REVERCHON Jacky	- JEANNIN Camille - REYNAUD Armande - LANG JANOD Marie Line - MORBOIS Christèle - CHAILLON Roland - CATHENOZ Catherine
Tourmont	MAZO Jean	CHEVALIER Michel
Vaux sur Poligny	CHEVANNE Micheline	REGAZZONI Annie

SICTOM de Lons le Saunier : 6 titulaires et 6 suppléants élus à l'unanimité.

Le Chateley	GAUTHIER Armelle	DONGHI Françoise
Colonne	TOURNEUR Eric	PONCE Bernard
Darboonnay	RAY Bertrand	VUILLEMIN Bruno
Monay	JACQUOT Noël	VANTHIER Nathalie
Saint Lothain	MICHELET Dominique	BURATTO Grazziano
Villersérine	NOIROT Alphonse	PICOT Jocelyne

SICTOM de Dole : 4 titulaires et 4 suppléants élus à l'unanimité.

Biefmorin	EL BIED Mostafa	BOISSON Sébastien
Neuvilly	DELMAS Marie Anésia	BOIS Christophe
Oussières	LAJEUNE Bernard	PERNOT Christophe
Villers les Bois	BOISSON Marie-Thérèse	BOYER Jean

Pays du Revermont Poligny - Arbois - Salins :

Le Président annonce avoir eu la confirmation officielle que la candidature du Pays du Revermont au programme leader pour la période 2007-2013 était retenue avec un nouveau programme qui serait essentiellement orienté vers l'agro-alimentaire et l'agriculture.

Madame CARDON-FOURNIER, animatrice du Pays, présente le fonctionnement et les actions du Pays :

« Durant cinq ans et demi, le Pays du Revermont a participé au développement du territoire, soit par la gestion de procédures et d'outils, soit par la réalisation d'actions et l'accompagnement de projets et de réflexions. Ce document retrace l'activité menée dans ces deux champs avec les différentes instances du Pays qui ont travaillé en étroite collaboration (Syndicat mixte, Conseil de développement, Comité de programmation Leader +).

PROCEDURES ET OUTILS DE DEVELOPPEMENT

Le Pays du Revermont est une structure de contractualisation avec divers partenaires :

- **Programme européen LEADER +**, « Valorisation des atouts patrimoniaux et culturels dans une zone rurale », soit **1 484 000 €** de FEOGA, pour 160 actions menées dans le domaine patrimonial, touristique et culturel. Le programme se termine fin 2008.

- **Contrat de Pays 2003-2006**, soit un total **prévisionnel de 860 000 €**, apportés par l'Etat et le Conseil régional via leur « volet territorial ». Le Contrat était axé sur trois thématiques, tourisme patrimoine et économie : tourisme (notamment la réalisation d'une stratégie de développement touristique et la création d'outils communs de communication), animation du patrimoine (notamment la rédaction du dossier de candidature « Pays d'Art et Histoire »), création d'un espace culturel à Poligny, requalification de la Cartonnerie de Mesnay, restructuration urbaine et création d'une promenade à Salins.

- **Pôle d'Excellence Rural**, « Pays du Revermont, Culture d'Exception », soit **360 000 €** d'Etat, orienté sur le développement culturel autour des opérations suivantes : pérennisation et développement de la Scène de Musiques Actuelles au Moulin de Brainans, création d'un atelier d'analyse sensorielle au Château Pécauld, aménagement d'une galerie de visite à la halle de génie alimentaire de l'ENILBIO.

Le dernier semestre 2007 a été consacré à répondre à l'appel à projets **LEADER 07-13**. Sur le thème « Valorisation des atouts patrimoniaux et des ressources locales dans une démarche partenariale innovante au service d'une économie de développement », un fort rapprochement avec le monde agricole et agroalimentaire a été opéré ; **1 600 000 €** de FEADER ont été sollicités (réponse fin avril).

ACTIONS REALISEES OU ACCOMPAGNEMENTS DE PROJETS ET DE REFLEXIONS

Les procédures de contractualisation gérées par le Pays ont permis d'accompagner fortement le développement patrimonial, culturel et touristique. Mais ces champs d'actions n'ont pas été les seuls.

- Culture et patrimoine

Le Pays a initié et porté des réflexions, et a élaboré des outils stratégiques :

- une candidature au **label « Pays d'Art et Histoire »** (présentation au Comité national de sélection en septembre 2008). En parallèle de cette démarche, une formation sur le patrimoine local à destination des acteurs culturels et touristiques a été mise en place durant dix huit mois.

- une **Rencontre Culturelle** au Moulin de Brainans en octobre 2006, sur le thème « Une politique culturelle : un vrai moteur de développement des territoires ruraux ? ». 160 personnes ont participé à cet évènement réalisé en partenariat entre la Commission Culture du Conseil de Développement, le Syndicat Mixte et la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture.

- une **étude** en 2007, intitulée, « **A la rencontre des acteurs culturels du Pays du Revermont** », menée par une étudiante. Il s'agissait de mieux connaître les acteurs de la vie culturelle du Pays du Revermont et d'identifier des dynamiques en cours et leurs besoins. La Commission Culture du Conseil de Développement, qui a initié cette étude, a **édité un document** à destination des élus présentant des pistes d'actions concrètes à développer.

- Tourisme

L'ingénierie mise en place par le Pays, d'août 2005 à juillet 2008, a renforcé le travail de réseau entre les Offices du Tourisme et a permis de mettre en place des outils de communication fédérateurs (guide pratique, diffusion sur Autoroute Info, carte touristique, sacs de promotion, présence sur des salons).

- Economie

La Commission « Economie » du Conseil de Développement a joué un rôle fondamental dans l'émergence de la procédure de Contrat de Station Thermale de Salins. Elle a également étudié un projet d'implantation d'un Jardin de Cocagne, projet actuellement qui n'a pas été suivi.

Les zones d'activités, leur développement et les projets, ont été au cœur de préoccupations. Un débat sur le sujet a été initié par le Conseil de Développement poursuivi par une réflexion dans le cadre du Schéma Economique du Pays. Cela a été l'occasion pour les trois territoires d'affirmer leur volonté de travailler en synergie et les vocations complémentaires des zones, mais aussi de traiter du « secteur économique » sur le Pays de manière plus large.

- Internet

Rapidement internet est devenue une préoccupation majeure, autour de l'accès et des usages. Deux démarches principales ont eu lieu, une enquête ainsi qu'une réunion de réflexion permettant de recenser les besoins. La marge de manoeuvre du Pays dépend du projet Haut Débit du Conseil Général. Le Pays ayant toujours montré son intérêt sur le sujet a engagé un partenariat privilégié avec

Jur@tic et la Chambre du Commerce et d'Industrie ; ainsi, des formations aux usages seront proposées rapidement sur le territoire.

Le Conseil de Développement a été à l'initiative de la création d'un portail internet de Pays « jura-paysdurevermont.fr ».

- Habitat

Sous l'impulsion du Conseil de développement, une réflexion sur le thème de l'habitat a été initiée entraînant la réalisation d'une « Participation à l'élaboration d'une politique de l'habitat en milieu rural » par des étudiants, ainsi qu'un programme d'informations auprès des élus locaux. Il s'agissait d'acquérir une connaissance plus grande sur le marché du logement, de sensibiliser sur les enjeux de l'habitat et de défendre le projet d'une politique coordonnée. Si cela a permis d'engager une démarche, elle n'a pas été poursuivie. Cela nécessiterait un travail important du fait même de la complexité du sujet, et, devrait alors être affichée comme un axe majeur de développement du Pays.

- LGV

Dans le cadre de la réalisation de la branche sud du LGV, le Conseil de Développement se mobilise fortement.

- Outils de communication

Pour communiquer sur le Pays, deux revues ont été éditées ainsi qu'un dépliant de promotion du programme LEADER +. Les « Brèves du Pays » ont permis d'informer des projets en continu.

MOYENS HUMAINS

L'équipe technique du Pays du Revermont a évolué au cours de ces cinq années ; néanmoins plusieurs postes ont été créés pour remplir diverses missions : animatrice du Pays, animatrice et gestionnaire du programme LEADER +, animatrice tourisme, chargées de mission pour la rédaction du dossier de candidature « Pays d'Art et Histoire » et du dossier de candidature « LEADER 07-13 ».

En plus de cinq ans, le Pays aura permis le développement des projets de territoire en apportant 2 700 000 €, en participant activement aux réflexions et aura contribué à fédérer les acteurs.

Monsieur Jean-Pierre KOEGLER fait remarquer que le Pays est une structure très éloignée et méconnue des administrés et s'interroge sur les solutions pour le faire mieux connaître y compris des élus.

Le Président propose que lors de chaque Conseil Communautaire, un compte rendu des actions et décisions du Pays soit donné.

Monsieur Jean-Louis DUFOUR demande quelle est la participation financière de la Communauté de Communes au Pays. Le Président répond qu'elle est de 3,88 € par habitant.

Monsieur Dominique BONNET souligne l'importance des actions touristiques notamment en terme de communication, qui permettent de raccrocher Poligny à l'image beaucoup plus connue d'Arbois et Salins, et donc de faire connaître le Comté de Grimont.

Monsieur Roland CHAILLON demande quelles sont les actions de promotions réalisées.

Le Président répond que le Pays a participé à des salons touristiques notamment à Lille et qu'une action était prévue à l'automne sur l'Aire du Jura, ainsi qu'une communication auprès de la radio Autoroute Info.

Elections des délégués titulaires au Pays :

Sont candidats : Monsieur Dominique BONNET, Monsieur Alain GUYOT, Monsieur Frédéric LAMBERT, Monsieur Roland CHAILLON, Monsieur Jean-François GAILLARD et Madame Christelle MORBOIS.

Ces candidats sont élus à l'unanimité.

Elections des délégués suppléants au Pays :

Sont candidats : Monsieur Florent GAILLARD et Monsieur Camille Jeannin.

Ces candidats sont élus à l'unanimité.

Elections des délégués au comité de programmation Leader + :

Sont candidats : Monsieur Dominique BONNET, Monsieur Alain GUYOT et Monsieur Jérémy SAILLARD.

Ces candidats sont élus à l'unanimité.

7. Questions et informations diverses

- Il est demandé que les invitations aux membres des commissions de la Communauté de Communes soient envoyées dans les mairies en attente des désignations des membres par les différentes communes.
- Monsieur Yves DECOTE expose succinctement le projet du centre Athéna et sa recherche de site infructueuse sur le territoire du Comté de Grimont.
- Monsieur Jean-Louis DUFOUR émet le souhait que les commissions se réunissent en soirée et non à 18h30 pour assurer la présence du monde agricole
- Monsieur Jean-Jacques DE VETTOR propose de faire l'acquisition d'une sonorisation portable pour les conseils.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 45.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Auguste HERZOG

Jean-François GAILLARD